



**Conseil
québécois
du biodiésel**

*Projet de construction de réservoirs additionnels
d'entreposage de produits liquides à Montréal-Est par CANTERM
Terminaux Canadiens Inc.*

Mémoire

présenté par le Conseil québécois du biodiésel

dans le cadre de la consultation publique par le
Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)

Déposé à Montréal, le 13 mars 2006

Le Conseil québécois du biodiésel

Fondé en janvier 2005, le Conseil québécois du biodiésel a pour mission de promouvoir l'utilisation du biodiésel comme carburant ou combustible de remplacement pour le pétrodiesel. Depuis ce jour, il est devenu la source privilégiée d'information (technique et de vulgarisation) au Québec concernant l'utilisation du biodiésel. Véritable chef de file en la matière, le Conseil québécois du biodiésel travaille activement au développement de la filière biodiésel au Québec.

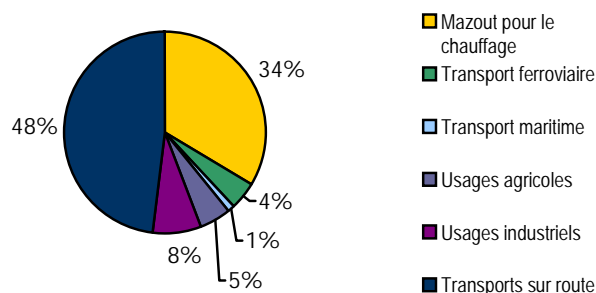
Intérêt pour le projet

Le projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides intéresse particulièrement le Conseil québécois du biodiésel en raison de la place qui est réservée aux carburants renouvelables et en particulier au biodiésel.

Qu'est-ce que le biodiésel ?

Le biodiésel est un ester méthylique obtenu par réaction chimique avec un alcool léger et des matières grasses végétales ou animales. On peut l'utiliser à une concentration de 100 % (B100) mais aussi le mélanger avec du pétrodiesel dans différentes proportions dont les plus courantes sont 2 % (B2), 5 % (B5) et 20 % (B20). Il est facile d'utilisation car, à la différence d'autres carburants de remplacement, il n'exige pas de modifications aux infrastructures de livraison de carburant ni au moteur diesel des véhicules actuels. Il peut également être utilisé sans problème pour le chauffage des espaces, comme biomazout. Le biodiésel peut s'adapter à tous les usages du pétrodiesel et distillats décrits dans le tableau qui suit :

Consommation de pétrodiesel par secteurs en 2003 au Québec
Total : 5,8 G litres



Au Québec, le biodiésel offre l'avantage de provenir de la récupération et de la valorisation de matières résiduelles (graisses animales et huiles de fritures recyclées) ce qui répond parfaitement à la stratégie de développement durable défendue par tous les paliers de gouvernement.

Le biodiésel est un carburant qui a fait ses preuves. Depuis plusieurs années, il a fait l'objet de nombreuses études et essais à diverses concentrations, avec différents types de moteurs dans des situations variées sur plus de 40 millions de kilomètres. Dans plusieurs pays d'Europe et aux États-Unis, le biodiésel est le carburant de remplacement dont l'utilisation progresse le plus rapidement.

Le point sur l'industrie du biodiésel au Québec et au Canada

Ces dernières années, le biodiésel a été expérimenté avec succès au Québec notamment dans les projets *BIOBUS* et *BioMer*. Ces projets ont démontré que le biodiésel peut non seulement être utilisé dans des régions nordiques comme le Québec mais peut aussi jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'air et de la diminution des gaz à effet de serre (GES), responsables des changements climatiques. L'utilisation du biodiésel entraîne en effet dans son sillage une série impressionnante d'effets bénéfiques : action positive sur l'effet de serre, sur la pollution atmosphérique et donc sur l'environnement, le climat et la santé publique, limitation de la dépendance énergétique du Québec, avancées technologiques, création de richesse et d'emplois, etc.

Malgré ces perspectives très prometteuses, le biodiésel demeure méconnu au Québec et son marché reste embryonnaire à l'heure actuelle. Mais les choses sont en train de changer. Un des signes de cette évolution est la récente inauguration, sur la Rive-Sud de Montréal, de la première usine industrielle de biodiésel au Canada (Rothsay Biodiésel avec une production de 35 millions de litres par an). De plus en plus d'utilisateurs, notamment les municipalités et les sociétés de transport en commun, s'intéressent à ce carburant renouvelable et souhaitent y convertir leurs parcs de véhicules. Les gouvernements aussi, préoccupés par l'atteinte des objectifs du Protocole de Kyoto, cherchent des moyens pour encourager son utilisation à plus grande échelle. Le Plan du Canada sur les changements climatiques s'est d'ailleurs donné pour objectif une production de 500 millions de litres de biodiésel d'ici 2010. Lors de la dernière campagne électorale fédérale, le parti Conservateur a en outre promis d'intégrer d'ici 2010 une moyenne de 5 % de biocarburants dans tout le carburant vendu au Canada, en ciblant notamment une utilisation accrue du biodiésel.

Tous ces efforts convergent vers un même objectif, celui de faire enfin de l'industrie du biodiésel une réalité au pays. Mais si la disponibilité d'un produit de qualité est de plus en plus assurée et que la demande va sans cesse en s'accroissant, il manque toujours un lien essentiel pour que le produit, dans ses diverses concentrations, voyage efficacement du producteur à l'utilisateur final. Ce chaînon manquant, c'est bien entendu l'infrastructure de distribution.

C'est dans cette optique que Ressources naturelles Canada a commandé la préparation d'une feuille de route pour le développement d'une infrastructure de distribution qui permettra de soutenir la croissance de cette industrie émergente au Canada. Le Conseil québécois du biodiésel sera d'ailleurs amené à jouer un rôle important dans le déploiement de cette feuille de route au Québec, dès ce printemps ou au cours de l'été 2006. Nul doute que des projets comme celui de CANTERM seront parmi les principaux moteurs de la stratégie de distribution du biodiésel dans la province.

Infrastructure de distribution en développement : nécessité d'avoir accès aux terminaux primaires

Le Québec est bien positionné pour prendre le leadership de la filière biodiésel alors que l'industrie se prépare activement à l'explosion de la demande, stimulée par l'annonce attendue de divers incitatifs financiers ou législatifs de la part des gouvernements. Mais rien bougera tant que l'accessibilité à des terminaux primaires, avec réservoirs dédiés au biodiésel, ne sera pas assurée. Cette condition est essentielle pour le développement de l'industrie parce que ces terminaux constituent les véritables portes d'entrée du réseau de distribution.

En plus des grandes pétrolières présentes partout dans la province, le réseau de distribution de produits pétroliers au Québec se distingue par un nombre appréciable de distributeurs indépendants dont deux importateurs possédant des terminaux primaires (dont CANTERM). Contrairement aux grandes pétrolières,

les indépendants se montrent très intéressés par le produit et semblent en général offrir plus d'adaptabilité pour la distribution du biodiésel et autres biocarburants. Le problème, c'est que leurs terminaux fonctionnent déjà à pleine capacité et que les caractéristiques du produit à l'état pur nécessitent l'ajout d'infrastructures supplémentaires pour le stockage et le mélange. Le stockage du biodiésel pur (B100) dans les terminaux exige en effet des réservoirs dédiés, isolés et chauffés par temps froid. Puisqu'il est stocké à l'état pur puis mélangé à diverses concentrations selon les saisons et les utilisations, la distribution du biodiésel nécessite également l'accès par conduit à des systèmes de mélange de carburant à la rampe de chargement. Par ailleurs, comme le biodiésel pur possède de fortes propriétés solvantes, on recommande généralement de stocker le produit dans des réservoirs neufs ou qui ont été nettoyés en profondeur.

Le projet de construction de réservoirs additionnels par CANTERM permettrait de solutionner tous ces problèmes en offrant de nouveaux équipements parfaitement adaptés aux caractéristiques du biodiésel.

Le stockage du biodiésel, l'environnement et la sécurité

Pour tout ce qui concerne le biodiésel, le Conseil québécois du biodiésel croit que le projet de CANTERM n'offre pas de problème ou de défi particulier d'un point de vue environnemental ou de la sécurité au Port de Montréal. En effet, on dit en général que le biodiésel est aussi biodégradable que le sucre et dix fois moins toxique que le sel. Sur le plan environnemental, le biodiésel pur (B100) présente en effet l'avantage d'être entièrement biodégradable et peu toxique. Lorsqu'il est mélangé avec du pétrodiesel, la biodégradabilité est de 2,5 fois le taux normal du pétrodiesel. Le fait de mélanger du biodiésel avec du pétrodiesel accélère la vitesse de biodégradation de ce dernier. Grâce à ce niveau élevé de biodégradabilité, des déversements accidentels de biodiésel sont moins dangereux. Sa faible toxicité et sa biodégradabilité rendent son stockage, sa manipulation et son utilisation idéals dans des endroits où l'environnement est fragile. Par ailleurs, du point de vue de la sécurité, il faut savoir que les mélanges de biodiésel sont stables sur le plan thermique, ils ne changent pas de façon significative même en étant exposés à des températures supérieures à 70 °C. Finalement, le point d'éclair du biodiésel pur (B100) est de 3 à 4 fois supérieur à celui du pétrodiesel et se situe entre 150 à 190 °C (selon la matière première utilisée pour sa fabrication). En comparaison, le point d'éclair du pétrodiesel se situe à environ 50 °C.

Position du Conseil québécois du biodiésel

Entendu que :

- Le biodiésel favorise la diversité des sources d'énergie pour le Québec et contribue à la sécurité de son approvisionnement énergétique ;
- Il peut jouer un rôle important dans l'atteinte des objectifs du Québec en regard de la réduction des GES et dans la lutte contre les changements climatiques ;
- Il est une source d'énergie utilisable dès maintenant qui peut être produite à partir de ressources locales et renouvelables ;
- Le Québec est bien placé pour prendre le leadership de cette industrie ;
- L'usine de Rothsay Biodiésel sur la Rive-Sud permet l'accessibilité à un produit de qualité et en quantité suffisante ;
- La demande pour le biodiésel va sans cesse en s'accroissant ;
- Pour se développer, cette industrie doit s'intégrer au réseau de distribution existant ;
- Les distributeurs indépendants sont intéressés à introduire le biodiésel dans leur réseau ;
- Les terminaux primaires indépendants sont les principales portes d'entrée de ce réseau de distribution indépendant ;
- Le projet de CANTERM comporte un volet réservé au stockage et au mélange du biodiésel avec de nouveaux réservoirs adaptés au produit ;
- Le stockage et la manipulation du biodiésel ne pose pas de problème environnemental ou de sécurité pour le port de Montréal en raison des caractéristiques du produit.

Pour toutes ces raisons, le Conseil québécois du biodiésel donne son appui au projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides à Montréal-Est par CANTERM Terminaux Canadiens Inc.

Pour joindre le Conseil québécois du biodiésel

Camil Lagacé, président-directeur général
222, boulevard Frontenac Ouest, bureau 280
Thetford Mines (Québec) G6G 6N7
Tél. : 418 338-2188 Téléc. : 418 338-4984
Courriel : Camil.Lagace@biodieselquebec.org
Site Internet : www.biodieselquebec.org

Membres du Conseil québécois du biodiésel

Canterm - Olco
Centre québécois de valorisation des biotechnologies (CQVB)
Environnement Canada
Groupe Sine Nomine
Institut du transport avancé du Québec (ITAQ)
OLEOTEK – Centre collégial de transfert de technologie en oléochimie industrielle
Pétroles Sonic
Rothsay Biodiésel
Société de transport de Montréal (STM)